

Se mobiliser oui, mais contre quoi ?

La Loi de Financement de la Sécurité Sociale 2026 :

C'est la politique de santé mise en « musique », elle a été définitivement votée et s'appliquera dès le premier janvier 2026.

Enveloppe des dépenses autorisées : c'est un **ONDAM** notoirement insuffisant par rapport aux besoins de santé croissants.

Gouvernement et parlementaires ont clairement décidé un rationnement des soins.

Danger pour nos patients !

Mesures coercitives :

Au premier rang desquelles le **pouvoir donné au DG CNAM de passer outre les négociations** conventionnelles et d'imposer sa vision. À quoi servirait de négocier une convention ?

Mais aussi **pénalités exorbitantes si on n'utilise pas le DMP**, Dossier Mélange de Paperasses dont nous savons tous que c'est un outil inadapté à notre pratique et trop mal ordonné pour être exploitable !

Ou encore **limitation arbitraire de la durée de nos prescriptions d'arrêts maladie** comme si revoir le patient avant d'avoir obtenu les résultats d'une imagerie à délai long servait à quelque chose ?

Mesures pernicieuses :

Parcours de **prévention renforcée pour les pathologies chroniques à risque** : belle idée en façade mais bon moyen de diminuer les entrées en **ALD pour diabète** non compliqué : joli tour de passe-passe !

Le projet de Loi Fraude Fiscale et Sociale :

Déjà voté en première lecture au Sénat, il sera débattu à l'Assemblée Nationale mi-janvier. Dans ce PJL une mesure détonne : entre le blanchissement d'argent louche et la fraude fiscale, s'est glissée une mesure : la « MSO sans appel » !

Les directeurs de CPAM garderaient le choix entre **Mise Sous Objectifs** et **Mise Sous Accord Préalable** mais **s'ils choisissaient la MSO vous n'auriez plus la possibilité de refuser** et d'exiger la MSAP à la place...

Une médecine mise sous objectifs pour les arrêts maladie mais aussi pour les transports, les prescriptions d'imagerie ou de médicaments etc...

Une médecine humiliée rabaisée au rang des escrocs !

Cela fait beaucoup, cela fait trop !

Il faut nous mobiliser courageusement pour défendre nos moyens pour soigner, notre art d'adapter nos prescriptions aux besoins du patient en toute indépendance et nos possibilités de nous défendre si nous sommes mis en cause pour nos pratiques !

En pratique :

- **Grève du 5 au 15 janvier** : à la carte, chacun fait comme il peut
- **Manifestation unitaire à Paris le Samedi 10 janvier** : là il faut tous y aller ! Rassemblement place du Panthéon à partir de 12h30 et départ du cortège à 14h00 en direction des Invalides. Dispersion 17h30.